

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Arrêté du 10 décembre 2018 portant ouverture au titre de l'année 2019 d'un concours pour le recrutement de deux ingénieurs-élèves des mines parmi les élèves de l'École nationale supérieure des mines de Paris et de Télécom Paris Tech

NOR : ECOG1833086A

Par arrêté du ministre de l'économie et des finances en date du 10 décembre 2018, est autorisée l'ouverture d'un concours au titre de l'année 2019 pour le recrutement de deux ingénieurs-élèves des mines parmi les élèves de l'École nationale supérieure des mines de Paris et de Télécom ParisTech accomplissant la dernière année de scolarité.

Les candidatures devront parvenir, au plus tard, le 24 mai 2019 à 23 h 59 (heure de Paris), les dossiers de sélection le 3 juin 2019, par voie électronique à l'adresse cge.concours@finances.gouv.fr, ou par voie postale, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse SCGEIET, Teledoc 333, 139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12.

Nota. – Pour tous renseignements, les candidats doivent s'adresser au ministère de l'économie et des finances, service du conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, 139, rue de Bercy, télédéc 333, 75572 Paris Cedex 12 (téléphone : 01-53-18-24-05 – mél : cge.concours@finances.gouv.fr)